Vol. XXXI Saint-Boniface, Manitoba, 15 Octobre 1902. No. 48

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)...... 2.50

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne............12 cents
Chaque insertion subséquente...... 8 "

N. B.--Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 47, rue de Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

The Library (Govern. Offices)

LE MANITOBA EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ TOUS LES MERCREDIS PAR ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à LE MANITOBA. SAINT-BONIFACE, MANITOBA CANADA.

PREPARONS-NOUS POUR L'AVENIR

L'article qu'on va lire a été publié récemment dans la *Patrie* et nous a été adressé de Montréal par notre ami M. Marius Cinq-Mars, qui est, on le sait, élève à l'Ecole Polytechnique de Montréal.

Nous profitons de cette occasion pour dire que M. Cinq-Mars ainsi que M. Elzéar Beaupré, aussi de Saint-Boniface, sont arrivés à la tête de leurs concurrents lors des derniers concours de l'Ecole- Nous leur en offrons nos plus cordiales félicitations.

M. Vanasse, l'auteur du présent article, est aussi un élève distingué de la même institution :

Ils ont été en vérité bien inspirés et bien prévoyants les hommes dévoués, qui, il y a trente ans, ont fondé au prix de grands sacrifices, l'Ecole Polytechnique de Montréal.

Cette constitution nationale a rendu jusqu'ici des services incalculables à la jeunesse canadienne et au pays tout entier.

Elle est la seule école française de sciences appliquée en Amérique.

Pauvre, laissée à elle-même, sans autres capitaux que la science et le dévouement de ses fondateurs, qui sont encore ses professeurs, elle a réussi à former toute une pléiade d'ingénieurs, qui font honneur à leur "Alma Mater" et à leur pays, dans les diverses branches du génie qu'ils ont adoptées.

M. Eug. D Lafleur, l'ingénieur en chef du département des Travaux Publics, à Ottawa et M. A. St-Laurent attaché au même Département sont tous deux, des élèves de l'Ecole Polytechnique

M. L. G. Papineau, qui dirige actuellement la construction d'un quai en béton à Maisonneuve, est aussi un ancien élève de notre Ecole Polytechnique.

MM. Marceau et Pariseau, deux élèves de l'Ecole dirigent le bureau des Canaux à Montréal.

M. Faribault, vainqueur dans un concours spécial ouvert à toutes les universités américaines, pour la position d'ingénieur de la ville de Brooklyn, est encore un des nôtres.

MM. Piché, Côté et Loignon qui dirigent si habilement la "Phoenix Bridge Co., sont encore des gradués de l'Ecole Je citerai encore les noms si bien connus de MM. E. Vanier et Laforest, qui n'ont pas de supérieur en ce qui concerne les travaux de municipalités. Ces ingénieurs distingués sont encore de l'Ecole Polytechnique.

Je pourrais citer plusieurs autres mais qu'il me suffise de dire que les gradués de notre école se retrouvent un peu partout, de l'Atlantique au Pacifique, au Youkon, en Europe en Chine et jusque dans les iles lointaines du Pacifique.

Nos compatriotes anglais, plus pratiques que nous, sont orgueilleux de leur McGill. Ils ne lui marchandent ni leur patronage, ni leurs faveurs. C'est par millions qu'ils lui donnent.

C'est qu'ils en apprécient non seulement l'importance, mais toute la nécessité, pour la direction du grand mouvement industriel qui se prépare ici comme ailleurs.

***

L'Ecole Polytechnique de Montréal est conduite sur le plan et le programme d'études de l'Ecole Centrale de Paris.

L'enseignement qu'on y reçoit est absolument le même.

Les professeurs sont tous des hommes distingués, et la plupart des ingénieurs de marque.

Elle est sous la direction de M.E. Balète, ancien colonel de l'armée française, gradué de St Cyr, homme de lettres et licencié en sciences.

Malgré son grand âge, et malgré les multiples devoirs de sa position de directeur des études M. Balète trouve encore le moyen d'occuper activement la chaire de professeur des mathématiques spéciales.

Il y a plus de 30 ans qu'il enseignet le calcul intégral et différentiel, ainsi que la géométrie analytique.

Les cours de résistance, ponts hydroliques, mines métallurgie, etc., etc., sont sous la savante direction de M. C. Leluau gradué de l'Ecole Centrale, ancien ingénieur en chef du chemin de fer du Nord (France) etc., etc.,

M. Jos. Haynes, ingénieur et architecte, bien connu, dirige les cours d'architectures, chemins de fer, constructions civiles, machines, dessin, etc., etc.,

M. A. Pfister, dont la renommée n'est plus à faire comme chimiste, donne les cours de chimie, physique, technologie, chimie analytique et physique industrielle.

Les cours d'électrotechnie, ménique appliquée et générale sont donnés par le sayant professeur M. S. Duval, M. D. T. C.

M. F. C. Laberge, I. C. A. T. F. dirige les cours de topographie, histoire naturel, astronomie, minéralogie, géologie et géodésie.

M. F. André, professeur agrégé et homme de lettres, a charge des "hizouts," c'est-à-dire les jeunes de première, où il leur inocule à grandes doses, dont lui seul a le secret, les éléments d'algèbre, géométrie, trigonométrie, etc., etc.

L'école compte actuellement une soixantaine d'élèves.

A vrai dire, les cours sont gratuits. On exige que $50.00 par année. Le cours du génie civil dure 4 ans.

A Paris, l'Ecole Centrale et toutes les autres écoles scientifiques sont largement subventionnées par le gouvernement et par la ville.

Dans la Ville Lumière on sait apprécier la valeur de l'étude des sciences appliquées et on n'épargne rien pour en encourager l'enseignement. Aussi les élèves de ces écoles sont-ils au premier rang parmi toutes les illustrations du génie.

L'enseignement scientifique est loin de recevoir ici toute la protection que commande son importance.

Depuis quelques années notre législature provinciale accorde une gratification annuelle de $10,000.00 pour le salaire des professeurs de l'École Polytechnique.

J'ai réellement honte de faire cette declaration qui est presqu'un "libelle" contre la députation de cette province.

La ville de Montréal ne fait rien. Elle se contente de collecter jusqu'au dernier sou, les taxes imposées sur les propriétés de l'école.

Mais voyons donc ce que l'on fait aux Etats-Unis pour les écoles "techniques."

Commençons par l'Université de Burlington, située à nos portes. Voici ce que dit l'acte du congrès qui l'érigea en université en 1865.

"The leading object shall "be to teach such branches of "learning as are related to Ci "vil Engineering and the Me "chanic Arts in order to promo "te the liberal and practical "education of the industrial "classe in the several pursuits "and professions" in life." et on votait la somme de $215,000 pour la construction d'un spacieux et élégant édifice. De plus, $150,000.00 furent votées pour une bibliothèque.

Prenons l'Université si renommée de Wisconsin, qui est encore une école subventionnée par le gouvernement américain.

Cette université date de 1850 et donne l'enseignement des sciences et du génie civil en général.

Lors de sa fondation, le gouvernement du Wisconsin lui alloua $7,000 00 par an ; il porta la subvention à $25,000.00 en 1855.

Il consolida en 1889 les revenus de la taxe des manufactures et des licences des chemens de fer, de l'Etat, et en octroyait le montant annuel en faveur de l'Université.

En 1901, ce revenu était de $289,000.00 et il est tout probable qu'il augmentera encore.

L'université de Purdue est soutenue aux frais de l'Etat de l'Indiana, qui vote annuellement. $60,000.00.

Je pourrais citer encore plus de trente autres exemples de ce génre. Mais à quoi bon, plus j'en citerais, plus j'aurais honte du contraste humiliant de ce dévouement intelligent contre l'apathie de nos administrations publiques à l'égard de l'enseignement technique.

Si toutes les positions importantes et lucratives d'ingénieur et de gérant de nos grandes entreprises de chemins de fer, de navigation, de mines et des industries diverses sont aujourd'hui entre des mains étrangères ; à quoi faut-il attribuer cet état de chose ?

Est-ce à notre infériorité intellectuelle ? Non, non. Alors à qui la faute ?

D'abord, à nos gouvernants et ensuite à vous riches Canadiens-français, vous qui possédez la fortune et les millions.

Pourquoi, dans la distribution de vos générosités, ne pensez-vous jamais à l'importance nationale de développer la carrière du génie parmi les vôtres ?

Voyez donc ce que font tous les jours, à vos côtés, les millionnaires anglais pour l'Université McGill.

C'est par millions qu'on lui donne, et ils ont raison ; hommes pratiques, ils savent que l'éducation d'une race est la mesure de son influence.

Avez-vous jamais songé à l'œuvre patriotique que vous accompliriez, aux bienfaits que vous feriez à la jeunesse canadienne-française, si vous donniez quelques bribes de vos millions pour encourager l'étude des sciences appliquées dans notre province de Québec, en particulier ?

L'Ecole Polytechnique mérite toutes vos attentions, vos encouragements et vos bonnes faveurs, à cause des nécessités économiques de notre époque, à cause du dévouement de ses fondateurs et professeurs, de la science et enfin du besoin de ses élèves.

Ce n'est pas $10,000,00 mais $25,000.00 que la législature devrait lui octroyer chaque année. On devrait la mettre dans ses "meubles," monter ses laboratoires, organiser ses cabinets d'expérience et enfin lui bâtir un édifice convenable pour recevoir ses élèves, dont le nombre augmente tous les jours. Au lieu de lui présenter chaque année son bill de taxes, la ville de Montréal devrait plutôt suivre l'exemple de la ville de Paris envers l'École Centrale, et lui donner une généreuse subvention:

Pourquoi notre gouvernement local ne ferait-il pas pour l'Ecole Polytechnique, ce que son confrère d'Ontario vient de faire pour l'Université de Toronto, c'est-à-dire, lui voter une allocation annuelle de $25,000,00 ?

Il faut espérer qu'à la prochaine session, qu'un député de cœur, ami de la jeunesse canadienne, et de l'Université Laval, se lèvera et sonnera l'appel, en pleine chambre en faveur de notre pauvre école.

En terminant, je me permettrai de faire appel aux jeunes étudiants de mon âge.

Nous assistons au lever d'un siècle qui sera industriel avant tout — le siècle de l'acier et de l'électricité ; il fouillera les entrailles de la terre et des mers pour y en arracher ses richesses, et les utiliser ensuite au confort de la race humaine. Or, mes amis, la science du génie est seule capable de maîtriser ces puissants agents de la fortune publique, et de soumettre leurs forces et leurs énergies à la volonté humaine.

De nouvelles voies s'ouvrent devant vous. Voyez comme sont assombries tous les abords des professions de la médecine et du droit. Les bureaux de commerce son "paquetés" ; seul pour ainsi dire le champ de la technologie est encore presque inexploré.

Ce champ semble un peu aride, ses abords sont couverts de pierres. Mais les premiers cailloux, une fois arrachés les autres s'enlèvent facilement, et bientôt nous sommes dans une plaine, facile, agréable à parcourir, et d'un horizon sans borne.

Voulons-nous prendre notre part de travail et d'honneur dans la direction du grand mouvement industriel qui emporte aujourd'hui le monde ?

Les études techniques nous en fourniront les moyens.

Préparons nous donc aux besoins de demain ; encore une fois, préparons-nous pour l'avenir.

FABIEN VANASSE, jr.
Elève 3e année, École Polytechnique.

Le Manitoba.

Mercredi. 15 Octobre 1902

Grande Assemblee Publique

Samedi, le 18 du courant, à 8 heures p. m., à la salle du BAZAR, pour honorer Monsieur F. D. Monk, député de Jacques-Cartier, chef du parti conservateur français. Tous sont cordialement invités à cette assemblée.

EFFICACITE RECONNUE

Le BAUME RHUMAL est le remède le plus efficace et le moins coûteux pour les affections de la gorge et des poumons.

Notes Politiques

Sir Wilfrid Laurier arrive d'Europe cette semaine. Ses amis de Montréal et de Québec voulaient lui donner des banquets. Il leur a fait savoir qu'il n'en voulait point. Des journaux se sont demandé pourquoi? Il ne faut pas réfléchir longtemps pour savoir à quoi s'en tenir.

Les raisons de ce refus, il n'est pas nécessaire de les tenir de M. Laurier lui-même. On les trouve dans la situation politique actuelle.

Le cabinet est divisé sur des questions importantes. Cet état de choses, qui existait même avant son départ, s'est aggravé singulièrement depuis. Il est naturel qu'avant d'être appelé à faire des déclarations publiques, comme il serait obligé d'en faire dans un banquet, il ait la chance et le temps de conférer avec ses collègues et de prendre pied sur un terrain devenu si glissant en son absence. De Conrad il désire observer le silence prudent. Mais ce n'est pas le temps de le lui reprocher.

***

Une dépêche d'Ottawa s'exprime comme suit:

Il semble que le conflit Tarte-Sifton va entrer bientôt dans une autre phase qui va beaucoup piquer la curiosité publique. Tout indique que le ministre des Travaux publics va être boycotté par ses collègues. Il paraît que bien qu'il y ait eu plusieurs séances du cabinet depuis que M. Tarte a commencé ses déclarations protectionnistes, ses collègues n'ont considéré aucun de ses rapports adressés au conseil. On dirait qu'il veulent l'ignorer, au moins jusqu'au retour de Sir Wilfrid Laurier.

***

On n'impose pas facilement le silence à un homme comme M. Tarte. Il parle partout où il en a l'occasion et il ne mâche pas ses mots.

Voici comment une dépêche de Chatham, Ont. rend compte de son passage dans cette localité:

"M. Tarte a fait ici un discours sensationnel au banquet que lui a offert hier soir le Board of Trade, où il a parlé plus de deux heures.

"Si l'on peut empêcher un ministre d'essayer à éclairer l'opinion publique, a-t-il dit, en faisant allusion à sa campagne sur le tarif, je ne tiens pas à être ministre beaucoup plus longtemps. Si, ainsi que le prétendent mes critiques, j'ai violé la constitution en parlant comme je l'ai fait—et comme je le ferai—c'est qu'alors la Constitution a autant besoin que le tarif d'être revisé.

"J'ignore ce que sera mon avenir, dit encore M. Tarte. Quelques-uns de mes amis politiques veulent me voir "dehors" J'ai été dehors dans le passé, et je crois que je pourrais vivre—et heureusement—si j'étais dehors. Et, qui plus est, si l'on m'interdit de défendre ce que je crois être dans l'intérêt du pays, je suis prêt à "sortir."

"Je suis entré dans la vie publique comme partisan, loyal et dévoué de sir John A. Macdonald. J'étais jeune alors, mais après tant d'années passées, je vénère encore la mémoire de mon vieux chef. En 71 et en 72 les libéraux canadiens-français étaient fortement en faveur de la protection.....M. Mackenzie, pendant son passage au pouvoir, les tint en échec, mais nous battîmes Wilfrid Laurier, le premier ministre actuel, dans une élection partielle, lors de son entrée dans le cabinet—sur cette question précisément. Et je puis ajouter, conclut M. Tarte, que l'histoire se répète parfois d'étrange façon. Aujourd'hui comme autrefois, je demande un tarif pour les Canadiens—pour les Canadiens de toutes les Provinces. Je ne changerai pas d'opinion là-dessus. Le pays est avec moi."

***

En quelques endroits de la province de Québec on discute l'opportunité d'y introduire le système *Torrens*, établi au Manitoba en 1885, et qui jusqu'à présent, a donné satisfaction aux hommes d'affaires de notre province.

Dans deux ou trois réunions de la Chambre de Commerce de Montréal, l'honorable M. Alph. Desjardins, ancien ministre, a fait l'historique de ce système et en a exposé les rouages.

La Patrie publiait à cette occasion un fragment d'études qu'aurait faite il y a quelques années un avocat de Montréal, M. Gervais, professeur de droit à l'Université Laval. Nous avons lu avec intérêt ce passage de l'étude de M. Gervais, lequel est opposé à ce système et le trouve absurde. Mais nous devons confesser que cette lecture nous a laissé l'impression que le distingué professeur n'était pas très au courant de son sujet. Une nouvelle étude, plus sérieuse et plus approfondie, l'amènera peut-être à d'autres conclusions sur quelques points.

***

Le procès pour l'invalidation de l'élection de Lisgar s'instruit actuellement. On peut dès aujourd'hui prévoir que M. Stewart perdra son siège.

***

M. R. L. Borden, le chef de l'Opposition, accompagnée de sa suite et des ministres du gouvernement local, est venu à Saint-Boniface samedi et a visité le Palais Archiépiscopal, le Collège de Saint-Boniface, l'Ecole Industrielle. Il y a eu ensuite un lunch chez M. le sénateur Bernier et réception publique chez M. LaRivière, le député de Provencher.

A 1 heure, p.m., un train spécial attendait les distingués visiteurs à la gare du Canadian Northern, à Saint Boniface, et les conduisait à Emerson où avait lieu le soir une grande assemblée politique.

***

La tournée politique de M. Borden a un grand succès. L'assemblée de lundi, à Winnipeg, a été une imposante démonstration.

EPUISEMENT

L'épuisement chez les personnes de tout âge, après un léger exercice, annonce la faiblesse du sang qu'il faut combattre avec les Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard. Echantillon envoyé sur réception de 2c. Adressez LA CIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE, Montréal.

M. MONK

Nous saluons avec un vif plaisir la visite de M. Monk au milieu de nous.

Le distingué politique rencontrera samedi soir les conservateurs de Saint-Boniface.

Nous invitons cordialement tous ceux qui s'intéressent aux affaires publiques à se rendre au BAZAR à cette occasion. M. Monk est un orateur éloquent, un Canadien-français fier de sa race, un chef de parti qui possède l'entière confiance de ses amis et le respect de ses adversaires.

M. Monk, accompagné de M. LaRivière et de quelques autres amis, fera dimanche après-midi une visite à la paroisse de Letellier et parlera dans la soirée, à Saint-Jean-Baptiste. C'est l'intention de M. Monk de revenir au Manitoba l'an prochain et de visiter les autres centres français.

BANQUET

Lundi soir, le 20 courant, aura lieu à Winnipeg, à l'Alhambra Hall, un grand banquet où, entre autres orateurs, MM. Borden, Monk et Foster prendront la parole. Billet $1.00, en vente au club conservateur de Winnipeg et au BAZAR, à Saint-Boniface.

Pain-Killer est le véritable remède qu'il faut avoir dans toutes les familles. Pour coupures, brûlures, meurtrissures et entorses, imbibez un linge dans du Pain-Killer, appliquez-le à la partie malade et la douleur disparait. Il n'y a qu'un seul véritable Pain-Killer, celui de Perry Davis. 25c. et 50c.

Vive irritation de la peau, par l'eczema

PIEDS ET JAMBES QUE LES DOCTEURS NE POUVAIENT SOULAGER. CURE COMPLETE PAR

L'onguent du Dr Chase

La lettre suivante, de Tilsonburg, Ont., est un témoignage spontané qui dit les hautes qualités curatives de l'onguent du Dr Chase. C'est un exemple entre beaucoup de l'efficacité de ce remède là ou tous les autres ont échoué. Ces guérisons possèdent quelque chose de la magie et du miracle. Ceux qui n'ont jamais essayé cet onguent peuvent difficilement se faire une idée de son efficacité.

M. W. D. Johnson, Tilsonburg, Ont., écrit; "Mon père a été guéri d'un cas de longue et persistante maladie d'eczéma par l'emploi du Dr. Chase. Ses pieds et ses jambes étaient une masse de sensibilités; sa souffrance venant de l'irritation et de la démangeaison de la peau était terrible. Bien que pourvu de remèdes nombreux et sous les soins de bons médecins il n'obtint aucun soulagement durable jusqu'à ce qu'il eut employé l'onguent du Dr Chase.

"Cette préparation était si rafraîchissante et si adoucissante que la première application le soulagea; et ses pieds et ses jambes furent bientôt guéries C'est pour lui un plaisir de recommander cet onguent; car c'est un remède qui lui a valu beaucoup; mon père consent volontiers à répondre à toutes les questions que lui poseront d'autres malades

L'onguent du Dr Chase est bon pour une foule de choses. Pour toute irritation ou éruption de la peau, il n'a pas son pareil. Il guérit et ferme les plaies, les brûlures, la teigne; il n'a pas d'égal pour l'eczéma les humeurs, les dartres, teigne de tête, 60 cts la boite, chez tous les marchands au chez Edmanson, Bates & Co'y, Toronto.

Le imitations abondent, mais insistez pour avoir le véritable "The D. & L." Menthol Plaster. Le "D. & L." a résisté à l'épreuve depuis des années. Il guérit. Ses imitations sont sans valeur. Le "D. & L." est fait fait par la Davis & Lawrence Co., Ltd., bien connue. 5

Feu M. l'abbe Turcotte, cure de Saint-Adolphe

Samedi le 11 oct. à 1¼ p. m. M. l'abbé Félix Turcotte curé de Saint-Adolphe, mourrait à l'hôpital de Saint-Boniface, à l'âge de 56 ans. Depuis au delà de deux ans M. Turcotte sentait que sa forte constitution s'affaiblissait graduellement.

Cependant il restait au travail tout dévoué à sa paroisse. Le 29 septembre dernier il était encore à son poste, il chanta la messe, fit une très bonne instruction, chanta ses vêpres, etc. Lundi, le 30 septembre, vers 5 hrs a. m. il appela ses serviteurs, il était bien malade. On fit demander le médecin et le prêtre. Mgr Ritchot n'hésita pas à se porter auprès de son confrère mourant. Il lui administra les derniers sacrements et ne voulut pas l'abandonner. Il l'amena à Saint Norbert et de là à l'hôpital de Saint Boniface. C'est dans cet asile, tout près du sanctuaire, pouvant de sa chambre, regarder le tabernacle du Bon Maître et du Souverain Juge, c'est là qu'il continua à se préparer à la mort. Le mieux qu'il éprouva lui fit croire non pas au retour de la santé, mais à une certaine prolongation de la vie. Samedi, le 10 octobre, l'avant midi fut excellente, mais ça ne devait pas durer. Vers 1¼ p.m., il appela lui-même la garde malade qui le trouva mourant. M. l'abbé Messier lui donna une dernière absolution et quelques secondes plus tard il était entré dans son éternité.

Le très Rév. M. Dugas, Vicaire Général, alla lui-même porter la triste nouvelle aux paroissiens de Saint Adolphe et fit l'office du dimanche. Les larmes qui furent versées à l'église ce jour là prouvent que les paroissiens comprennent ce qu'est le prêtre pour une paroisse et ce que fut M. Turcotte pour Saint Adolphe.

Lundi, à 4½ p.m., la dépouille mortelle de M. Turcotte était transportée de la sacristie de la Cathédrale dans le sanctuaire de la cathédrale et le clergé récitait l'office des morts. Mardi matin à 9½, eut lieu un premier service à Saint Boniface. M. le Vicaire Général officiait, assisté de M. Beliveau comme diacre et de M. Bastien comme sous diacre. Un nombreux clergé assistait au chœur, entre autres: Mgr. Ritchot P. A., Rév Dom Benoit C. R. J. C., Rév Père Hudon, S. J., recteur du Collège, Rév P. Joseph, trappiste, Rév. P. Campeau O. M. I., Rév. P. Dandurand, O. M. I., Rev P. Drummond, S.J., Rév. P. Blain, S. J., Revds. MM. Cherrier, Gendron, Fillion, Dufresne, Messier, Jutras, Mireau, Dorais, Valès, Poitras, Guillet, Planet, Corbett, V. G. d'Alexandria etc.

Après le service six prêtres portèrent le corps au corbillard et on se dirigea vers Saint Adolphe, M. l'abbé Beliveau conduisait le deuil; les parents du défunt et un bon nombre de ces paroissiens faisaient escorte jusqu'à St-Adolphe.

C'est-là, à l'ombre de la grande croix du cimetière qu'il a lui-même fait planter, c'est là qu'il reposera au milieu de ceux pour lesquels il s'est dévoué. Un second service et sa sépulture auront lieu jeudi à 9½.

M. Turcotte est né à Trois-Pistoles, P.Q. en 1846. Jeune encore il entra chez les Frères des Ecoles chrétiennes. Pendant plusieurs années il enseigna avec succès; on a toujours dit qu'il était un de leurs bons catéchistes. Désireux d'arriver au sacerdoce il commença l'étude du latin à l'Université d'Ottawa, puis vint comme séminariste faire la classe et étudier la théologie au collège de Saint-Boniface chez les Revds Pères Jésuites. Il fut ordonné prêtre par Mgr Taché en 1889. Il travailla dans le district de Deloraine, fut curé de St-Félix et, en dernier lieu de Saint-Adolphe. Il avait une manière à lui de faire le bien, mais il le fit réellement. Ceux qui ont vu Saint-Adolphe il y a six ans et qui le voient maintenant sont dans l'étonnement. Les fidèles de Saint-Adolphe ont compris ce que M. Turcotte a fait pour eux et ils ont demandé que sa dépouille mortelle reposât dans leur cimetière. Ils veulent, dans un avenir prochain, ériger sur sa tombe un monument digne de leur piété filiale, expression de leur légitime gratitude.

R. I. P.

LE SECRET DE VIVRE HEUREUX

Le secret de vivre heureux et content de son sort est de se conserver en bonne santé en prenant les Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard. Echantillon envoyé sur réception de 2c. Adressez LA CIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE, Montréal.

Ville de Saint-Boniface

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné pour la construction d'un égoût sur la rue projetée à l'Ouest du terrain du collège depuis le centre de l'Avenue Provencher jusqu'à une distance d'environ cinq cents pieds seront reçues jusqu'à cinq heures p. m. du 20 Octobre courant. On pourra obtenir des formules de soumissiont et voir les devis de cet ouvrage au bureau du soussigné.

Chaque soumission devra être accompagné d'un chèque accepté ou d'un dépôt en argent pour le montant mentionné dans le formule de soumission a être fournie, lequel sera sujet à confiscation dans le cas ou l'entrepreneur refuserait de passer contrat avec des cautions approuvées s'il en est requis.

La Ville ne sera pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Saint Boniface, 14 Octobre 1902.

THEO. BERTRAND,

Sec-Trésorier.



Les immenses pins du Canada fournissent la base pour faire ce remède sans égal contre les toux et rhumes, Pyny-Balsam. Il guérit promptement et certainement. Chez tous les pharmaciens 25c Fait par les propriétaires de Perry Davis' Pain-Killer. 5

L'Emulsion d'huile de foie de morue "The D. & L." prise dans les cas de débilité générale et de perte d'appétit ne manque jamais de donner les meilleurs résultats. Elle redonne la santé et renouvelle la vitalité. Davis & Lawrence Co., Ltd., fabricants

Dans le Monde Religieux

Le T. R. P. Filiatrault, supérieur-général des Jésuites au Canada, est en visite au Collège de Saint-Boniface.

HONNEUR MERITE

Ceux qui sont parvenus à combiner un remède aussi parfait que le BAUME RHUMAL eut bien mérité de l'humanité.

LE BAZAR

Le bazar organisé au profit de l'Hôpital de Saint-Boniface, a rapporté, en chiffres ronds, la somme de $2500. C'est un splendide résultat.

La perte d'embonpoint, la toux et les douleurs de poitrine ne signifient peut-être pas la consomption, mais ce sont de mauvais symptômes. Allen's Lung Balsam (Baume d'Allen) dégage la toux et guérit les passages à air enflammés. Il ne contient pas un grain d'opium.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Thanksgiving day, demain; congé civique.

—Le conseil de ville aura une séanse lundi prochain.

—Le bois de chauffage et le charbon sont rares et le prix en est élevé.

—M. Eugène Prieur, du Bureau d'Enregistrement, est malade à l'Hôpital de Saint-Boniface.

—M. Philias Cloutier, de Saint-Adolphe, vient d'être nommé magistrat de police par le gouvernement local.

—Les cours de solfège donnés par le Professeur Salé s'ouvriront dimanche prochain, à 1 heure précise dans la salle de pratique de la CITOYENNE.

—La jolie maison que M. Arthur Cussón, entrepreneur, a érigée pour M. Modeste Lamontagne, Avenue Provencher, est presque terminée, et sera occupée par M le Docteur Dubuc.

—Nous apprenons avec plaisir que Mde Lambert, épouse de M. le docteur Lambert, qui avait dû se rendre à l'hôpital pour attaque de pleurésie, est en voie de guérison.

—Le Canadian Northern a en vente, pour le "Thanksgiving Day" des billets spéciaux aller et retour, pour tous les points de la province: Prix, 1⅓ du passage du simple passage ordinaire. Bons pour les 14, 15, 16, oct, et retour jusqu'au 20 octobre.

—Les Revdes Sœurs de l'Hôpital de Saint-Beniface remercient sincèrement Madame A. Manseau et Madame Dr Neil pour le généreux don de la somme de $44 20 en faveur de l'Hôpital, collectée parmi leurs amis de Stony Mountain et Stonewall.

Une cuillérée à thé de Pain-Killer dans de l'eau chaude sucré guérira presque n'importe quel cas de flatuosité et d'indigestion. Evitez les contrefacons; il n'y a qu'un seul véritable Pain-Killer, celui de Perry Davis. 25c. et 50c.

DECES

M. et Madame Stanislas Jean, ont eu la douleur de perdre leur petite fille Marie, Marguerite âgée de quelques mois. La sépulture de l'enfant a eu lieu lundi après-midi. Nos condoléances.

LLS DOULEURS NEVRALGIQUES

SONT UN CRI DES NERFS DEMANDANT DU MEILLEUR SANG

LES PILULES ROSES DU DR WILLIAMS FONT UN SANG RICHE, ROUGE, ET CHASSENT CES DOULEURS DU SYSTEME—LISEZ LA PREUVE.

Une haute autorité médicale a défini la névralgie "un cri des nerfs demandant du meilleur sang," et pour circuler efficacement dans le système, le sang doit être riche, rouge et pur. Pour cette fin, il n'y a aucun autre remède qui soit aussi prompt et aussi sûr dans ces résultats que le sont les Pilules Roses du Dr Williams. Ces pilules font un sang nouveau, riche, rouge, avec chaque dose et confèrent une nouvelle vie et une nouvelle vigueur à la personne qui les prend. M. John McDermott, Bond Head, Out., présente une forte preuve des résultats certains obtenus de l'usage des Pilules Roses du Dr Williams dans les cas de cette nature; il dit: "Il y a quelques années, alors que je travaillais à Buffalo, en qualité de charpentier, je me mouillai. Je ne crus pas qu'il valut la peine de changer de vêtements sur-le-champ, mais bientôt je commençai à souffrir de cette négligence. Je m'éveillai le lendemain matin avec des crampes et des douleurs par tout le corps. Je fus incapable d'aller travailler; le médecin fut appelé et me donna des remèdes. J'en pris fidèlement pendant quelque temps, mais cela ne me fit aucun bien. De fait, j'empirai à vue d'œil et j'étais devenue si maigre que je ne pesais plus que 138 livres. Comme j'étais incapable de travailler, je retournai chez moi, à Bond Head. Ici, je me mis sous les soins d'un médecin local, qui disait que le mal était la névralgie, qui avait complètement envahi tout mon système. La malchance semblait me poursuivre, car le traitement du médecin ne me fit aucun bien et je crois que, finalement, mes voisins crurent que je ne reviendrais pas à la santé. J'avais souvent lu quelque chose et entendu parler des Pilules Roses du Dr Williams, et je résolus de les essayer. Avant d'en avoir pris trois boites, je m'aperçus que ces pilules me faisaient du bien. Depuis ce temps, je pris constamment du mieux, et après en avoir pris dix ou douze boîtes, j'avais complètement recouvré mon ancienne force, et je puis, depuis, travailler de mon métier, celui de charpentier, sans éprouver de malaise. Je n'ai plus ni maux ni douleurs, et je pèse maintenant 156 livres. Je crois que les Pilules Roses du Dr Williams sont un remède inappréciable, et j'en ferai toujours les plus grands éloges."

Quand les nerfs sont détendus, quand le sang est pauvre et aqueux, ou quand le système est délabré, les Pilules du Dr Williams sont le remède qu'il faut prendre. Elles guérissent toutes les maladies dues à ces causes, et rendent les hommes et fenmes faibles et découragés, gais, actifs et forts. Méfiez-vous des imitations en voyant à ce que le nom au long. "Dr Williams Pink Pills for Pale People," soit sur l'enveloppe qui entoure chaque boîte. En vente chez tous les marchands de remèdes ou envoyées franco par la poste à 50 cts la boîte ou six boîtes pour $2.50, en écrivant à la Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

ON VOUS REPRONDRA

Demandez à qui vous voudrez si le BAUME RHUMAL n'est pas le remède par excellence contre les affections de la gorge et des poumons.

CONSEIL No. 3

A la suite de travaux excessifs, beaucoup de personnes perdent l'appétit. Les Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard donnent l'appétit et la vigueur. Echantillon envoyé sur réception de 2c. Adressez LA CIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE Montréal.







Nos Affaires Municipales

23IEME SEANCE

Présents: Son Honneur le Maire au fauteuil et Messieurs les conseillers Couture, Lavoie, Jean Pelletier et Gauvin.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et confirmé.

Lecture est ensuite faite des communiqués suivants; E. M. Wood pour le Commissaire Municipal transmettant un blanc d'état indiquant les ponts qui ont été endommagés ou détruits dans les limites de la la Ville et demandant de le remplir s'il y a lieu. Renvoyé au comité des Travaux Publics.

Liguori Gagné surintendant des travaux suggèrant l'adoption de certains règlements au sujet du pont de la Seine et attirant aussi l'attention du conseil sur le mauvais état des traverses du C. N. R. sur les diverses rues où ce chemin passe, et portant aussi à la connaissance du Conseil le fait que plusieurs clôtures dans la Ville sont posées sur la rue. Référé au comité des Travaux Publics.

Le même; en sa qualité de chef de Police attirant l'attention du conseil sur le fait que les citoyens n'ont pas d'autre moyen de communication avec les départements de Police et Feu depuis 6 heures du soir juspu'à neuf heures le lendemain matin que de venir eux-mêmes à l'hôtel de Ville, ce qui entraine des retards préjudiciables. Il suggère aussi de changer les ressorts de derrière, de l'extincteur ou pompe chimique pour les remplacer par des plus forts. Référé au comité de Police et Feu.

Le même: réquisition No. 234 pour un instrument servant à déboucher les égoûts.

Le même: réquisition réparation au poële de la salle des pompes.

Les comptes suivants sont présentés; André Parent $250; Liguori Gagné $293; Rôle de Paie No. 28, $55.20.

Les rapports suivants sont ensuite présentés et adoptés.

14ème Rapport du Comité des Finances.

Votre comité a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné le compte du Telegram Printing Co, et qu'il est d'opinion que ce compte ne peut être accepté l'ouvrage y mentionné n'ayant pas été ordonné par le conseil ni par aucun des officiers de la Ville.

Il recommande aussi que la demande du Secretaire Trésorier pour un assistant soit accepté et qu'il soit autorisé à se procurer les services d'une personne compétente à la satisfaction du conseil à partir du 1er octobre prochain à raison de $25-00 par mois jusqu'à la fin de l'année à condition que le bureau soit constamment ouvert pendant les heures du bureau.

Huitième Rapport du Comité de Santé et Licences.

Votre comité a pris en considération la lettre du Dr Lambert en date du 11 Août dernier, au sujet de sa réclamation contre la Ville pour services rendus à la Ville pendant l'épidemie de variole de l'hiver, et il en est arrivé à la conclusion qu'il n'y a pas lieu de changer la décision prise par le conseil à ce sujet antérieurement

Dixième Rapport du Comité des Travaux Publics.

Votre Comité a l'honneur de faire rapports: 1o. Sur la demande de M. Chs. Simonetta d'acheter ou louer une partie de la rue LaVerandrye.

Que cette demande ne soit pas accordée, ce Monsieur ayant d'ailleurs fait d'autres arrangements depuis.

2o. Qu'avant d'accorder la demande de M. Metcalfe pour l'ouverture et le nettoyage de la rue Eugénie il serait opportun d'avoir un rapport du Surintendant des Travaux sur le coût de cet ouvrage.

3o. A propos de la question des traverses des rues par le C. N. R. votre Comité recommande que le Secrétaire Trésorier prépare un dossier de cet affaire comprenant copie de tous procès verbaux et correspondance à ce sujet et écrive de nouveau à la Compagnie pour lui demander ce qu'elle entend faire.

4o. Que le compte de A. Lemay pour $137 98 soit accepté et payé.

Proposé par le Cons. Pelletier, secondé par le Cons. Jean pour la réquisition No 234 du Surintendant des Travaux soit accordée et qu'il soit autorisé à faire l'achat de l'instrument y mentionné. Agréé.

Et la séance est levée.





FEUILLETON DU MANITOBA.

QUELQUES CHAPITRES

Du II Vol

DE L'HISTOIRE DE L'OUEST CANADIEN

PAR

L'abbe G. Dugas, Ptre

No. 10

CHAPITRE III.

DE 1825 A 1830.

L'INONDATION

(*Suite*)

Parmi les familles qui vinrent du nord en 1827 il y en avait plusieurs qui appartenaient à des canadiens, anciens serviteurs des compagnies, et ce furent ces familles qui commencèrent à se grouper autour de la mission. Nous avons déjà admis que les écossais furent d'excellents fermiers, des hommes laborieux, paisibles, amis de l'ordre et très sociables; mais ceci n'ôte pas le mérite de la population métisse canadienne qui, élevée dans d'autres conditions que les colons venus d'Europe, eut beaucoup à refaire de ses habitudes pour se mettre au niveau des peuples civilisés.

NOUVELLES TENTATIVES D'INDUSTRIES DANS LA RIVIERE ROUGE

Les industries patronnées par la compagnie de la Baie d'Hudson avant 1825 avaient, comme nous l'avons déjà vu complètement échoué. La ferme modèle et la Buffalo Wool Company avaient prouvé amplement qu'à la Rivière Rouge il fallait baser les calculs sur des données différentes de celles des pays d'Europe à cette époque.

Une industrie quelconque pour devenir profitable à ceux qui l'exploitent doit nécessairement avoir un marché pour écouler ses produits. Il n'est pas nécessaire d'avoir étudié un traité d'économie politique pour comprendre cela. Les produits de la ferme n'enrichissent le fermier qu'en autant qu'il trouve à vendre à bonne condition l'excédent de ses denrées, et de ses troupeaux. Or a la Rivière-Rouge, en 1823 et 24, les seuls consommateurs étaient les producteurs eux-mêmes. Le marché le plus rapproché de la colonie était à 800 lieues et pour y transporter des marchandises on n'avait que de légers canots d'écorce.

La Compagnie de la Baie d'Hudson avait bien des vaisseaux qui venaient à la baie une fois l'an, mais de la Rivière Rouge à la mer on comptait une distance de sept cent cinquante milles à travers un pays sans routes pratiquables, un pays coupé par des marécages, des lacs, des rivières et des rochers; Comment songer à exporter aucune denrée par de pareilles voies. C'était a peine si à force d'argent on parvenait à introduire à la Rivière-Rouge les objets de première nécessité pour les colons et pour les traiteurs.

Pourquoi donc les officiers supérieurs de la Compagnie, hommes intelligents, et entendus aux affaires, consentaient-ils à se lancer dans ces entreprises immenses, sans aucun rapport avec leur commerce et inutiles aux gens du pays?...C'était tout simplement pour avoir une occasion de faire à leur comité en Angleterre un rapport élogieux des efforts déployés par la Compagnie pour le progrès de la civilisation dans le Nord-Ouest et fermer la bouche à ceux qui auraient voulu l'accuser de ne pas répondre aux intention de Lords Selkirk.

D'un autre côté la charte accordée à la Compagnie, lui conférant le monopole de la traite des fourrures, à la condition qu'elle travaillerait à la civilisation du pays, avait besoin d'être renouvelée; les actionnaires étaient à la veille d'en faire la demande aux actionnaires; il était donc très important de jeter d'avance une bonne impression dans les esprits en Angleterre. Les pertes subies dans la faillite de la première ferme modèle, et de la Buffalo Wool Company n'étaient que des accidents passagers que répareraient abondamment les profits de la traite des fourrures. Ce que voulait la Compagnie avant tout, c'était d'être maintenue dans le monopole de son commercé. Nous verrons bientôt qu'après le renouvellement de sa charte elle se montra beaucoup moins empressée à prendre part aux entreprises industrielles à la Rivière Rouge.

En attendant nous allons la voir s'associer à trois grands projets pour le progrès de la colonie. Voici à quelle occasion.

En 1811 Lord Selkirk avait avancé à ses premiers colons, partis d'Ecosse, des sommes d'argent que ceux-ci s'étaient engagés à lui rembourser avec les produits de leurs fermes. Comme aujourd'hui ils avaient compté sans les inconvénients.

Après cinq ou six ans de travail tous devaient être riches. L'expérience leur prouva qu'ils avaient tous mal calculé Lord Selkirk ne s'était pas montré exigeant pour la remise des sommes prêtées ni-même pour en retirer l'intérêt. En 1831 vingt ans après la fondation de la colonie pas un denier sur ces sommes n'avait été remboursé. Les moins endettés devaient cent louis sterlings, quelques uns devaient jusqu'a trois cents louis, ($1,500.) Les héritiers du Milord reclamèrent le payment de ces vieilles dettes.

La question pour les écossais était donc de trouver un moyen de faire de l'argent avec les produits des fermes qui depuis quelques années donnaient d'assez bonnes récoltes; cette question ce fut la Compagnie qui fut appelée a la résoudre; car au fond il n'y avait pas à attendre d'autre marché que celui qu'elle consentirait à ouvrir, pour ses propres besoins comme elle l'avait fait jusque là. Raisonnablement il était difficile d'exiger qu'elle fit d'avantage. Cependant en 1830 les colons écossais commencèrent à se plaindre fortement de la situation où ils se trouvaient et dont-ils ne paraissaient pas devoir sortir de longtemps. On a ici la preuve que ce n'est pas simplement la fertilité du sol qui fait la richesse d'un pays, mais qu'il lui faut encore les moyens d'écouler ces produits à l'étranger. Chose qui était impossible à la Rivière Rouge en 1830.

Le Gouverneur de la Compagnie, comprit qu'il fallait inventer quelqu'industrie pour faire diversion au mécontentement et calmer les esprits. Il persuada les fermiers de s'adonner à la culture du lin et du chanvre et à la fabrication de la toile. La terre avec sa fertilité extraordinaire procurerait une matière première de qualité supérieure, la toile ne serait pas difficile a fabriquer les profits seraient nets; bref c'était la fable du pot au lait. *Le porc a s'engraisser couterait peu de soin.* La compagnie s'engagea a fournir gratis toute la semence. Le projet parut plaire aux écossais, on se mit à l'œuvre.

Au printemps d'immenses pièces de terre bien préparées furent ensemencées en lin et en chanvre. La croissance fut superbe et la récolte abondante.

Malheureusement on s'aperçut un peu tard, que personne n'avait de notions sur la manière de préparer le lin et le chanvre. On ne savait ni le rouir, ni le battre ni en extraire la filasse, chose cependant très importante pour en arriver a la fabrication de la toile.

De plus on manquait dans la colonie de métier pour tisser et de rouets pour filer.

Les bottes de lin et de chanvre furent mises en tas et l'industrie de la toile fut abandonnée. Cette tentative n'eut qu'un effet. Celui de prouver qu'à la Rivière Rouge le lin croissait a merveille et que plus tard, quand le pays serait dans d'autres conditions on pourrait utiliser cette culture. Pour le moment on n'en parla plus.

Mais il fallait inventer autre chose pour entretenir l'espérance chez les fermiers.

En 1832 on forma une compagnie pour la fabrication de la chandelle et du savon produit de tout le suif qu'on retirait des buffalos abattus à la prairie. On décora cette compagnie du nom peu poétique de "Tallow Company, Compagnie de suif.

Le capital mis dans la société fut fixé a $5000.00 piastres, divisées en 100 parts de 50 piastres chacune. La direction fut confiée a un président et à six directeurs. Les parts furent payées en animaux domestiques et estimées comme suit: Animal d'un an 5 piastres, animal de deux ans 10, piastres animal de trois ans 15 piastres. Le nombre complet d'animaux exigés devait être de 473 têtes.

L'assemblée préliminaire de la Compagnie eut lieu le 1er avril 1832.

Le jour choisi était d'assez mauvais augure, la suite prouva amplement que les actionnaires allaient courir un fameux poisson d'avril.

Le Gouverneur fit un discours enthousiaste pour convaincre ses auditeurs que de ce jour allait commencer pour les colons une ère de prospérité. Les prairies sans limites couvertes d'un gras paturage permettait d'élever facilement des troupaux d'animaux aussi nombreux que les buffalos du désert. La chose était ainsi pratiquée dans la Nouvelle Galle du Sud et ne coutait rien a l'éleveur. La quantité de graisse fournie par l'abattage de ces animaux serait expédiée en Angleterre ainsi que les peaux; les profits seraient énormes et en peu d'années par cette exploitation les fermiers seraient riches.

Le gouverneur était bien trop intelligent pour être persuadé de ce qu'il disait mais il gagnait du temps et faisait diversion au mécontentement; c'était tout ce qu'il voulait.

Les animaux amenés a la ferme modèle furent livrés a des employés chargés d'en prendre soin; tous les troupeaux furent marqués des initiales T. T. (Tallow Trade) avant d'être conduits aux paturages.

(*A suivre*)